

A1.35.1 Le nouveau locataire

Il nuovo inquilino



Pour **louer un logement**, il faut connaître quelques règles simples. Le **locataire** et le **propriétaire** signent un contrat et font un état des lieux avant d'entrer. Pendant la **location**, on paie le **loyer** et on contacte rapidement le propriétaire en cas de problème. Quand on part, on donne un préavis et on refait un état des lieux. En ce moment, certaines personnes *sont en train de* chercher des solutions pour éviter les difficultés.

Per affittare un appartamento, è necessario conoscere alcune regole semplici. L'inquilino e il proprietario firmano un contratto e redigono un inventario dello stato dell'immobile prima di entrare. Durante la locazione si paga il canone e si contatta rapidamente il proprietario in caso di problemi. Quando si lascia l'alloggio, si dà un preavviso e si rifà l'inventario dello stato dell'immobile. Attualmente, alcune persone stanno cercando soluzioni per evitare le difficoltà.

1. Quel document explique les droits et les obligations quand on loue ?
 - a. Un plan de ville
 - b. Un passeport
 - c. Une facture
 - d. Un contrat
2. Pourquoi fait-on un état des lieux avant d'entrer dans l'appartement ?
 - a. Pour payer le loyer en avance
 - b. Pour changer de propriétaire
 - c. Pour choisir la couleur des murs
 - d. Pour vérifier l'appartement
3. Que doit-on faire quand on veut partir d'un logement ?
 - a. Vendre l'appartement
 - b. Signer un nouveau contrat
 - c. Donner un préavis et faire un dernier état des lieux
 - d. Arrêter de payer sans prévenir

1-d 2-d 3-c